KPMG

Comptes annuels

Association Eclat

31/12/2019

Ce document contient 24 pages



KPMG Comptes annuels

Association Eclat

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Sommaire

0.1	Compte rendu de travaux de l’expert-comptable 2019	3
0.2	Bilan actif	4
0.3	Bilan passif (avant répartition)	5
0.4	Compte de résultat	6
0.5	Bilan actif (détail)	8
0.6	Bilan passif (détail)	10
0.7	Compte de résultat (détail)	11
0.8	Annexe Complete (BIC)	15

KPMG Entreprises
Bureau d'Aurillac
38 bis avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
France

Téléphone : +33 (0)4.71.45.49.00
Télécopie : +33 (0)4.71.48.85.61
Site internet : www.kpmg.fr

Association Eclat
20 rue de la Coste
BP 205
15002 AURILLAC CEDEX

Aurillac, le 28 mai 2020

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 22/06/2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'**Association Eclat** relatifs à **l'exercice 2019**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 522 297 EUR
- Chiffre d'affaires : 201 422 EUR
- Résultat net comptable : 51 648 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Dominique SIMON
Expert-comptable, Associé

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Association Eclat

Actif

			Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	4 698		4 698	4 698
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	26 216	26 216	0	222
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**30 914**	**26 216**	**4 698**	**4 921**
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	35 629	35 629	0	84
		Autres immobilisations corporelles	129 837	115 291	14 545	19 336
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**165 467**	**150 921**	**14 545**	**19 421**
	Immobilisations financières [2]	Participations	165		165	165
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	**165**		**165**	**165**
		Total I	**196 546**	**177 137**	**19 409**	**24 507**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et fini				
		Marchandises	1 665		1 665	8 548
		TOTAL	**1 665**		**1 665**	**8 548**
		Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances [3]	Créances usagers et comptes rattachés	157 112	277	156 834	63 896
		Autres créances	35 713		35 713	298 689
		TOTAL	**192 826**	**277**	**192 548**	**362 585**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	306 855		306 855	130 038
		Charges constatées d'avance (4)	1 818		1 818	1 179
		Total II	**503 166**	**277**	**502 888**	**502 352**
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**699 712**	**177 415**	**522 297**	**526 859**
Renvois		(1) Dont droit au bail				
		(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				559
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
		Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
		Dons en nature restant à vendre				
		Autres				

Edité à partir de Loop V4.7.0

Association Eclat

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	27 440	27 440
		Report à nouveau	61 915	41 563
		Résultat de l'exercice	51 648	20 351
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repris		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers finan eurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**141 004**	**89 355**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges	5 360	5 947
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	10 632	5 729
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II	**15 992**	**11 676**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		90 564
		Emprunts et dettes financiè es divers (3)	132 632	121 416
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 357	80 529
		Dettes fiscales et sociale	135 309	133 315
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes		
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		
		Total III	**365 299**	**425 827**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**522 297**	**526 859**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an	132 632	121 416
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	232 667	304 410
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		90 564
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Edité à partir de Loop V4.7.0

Compte de résultat

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	55 045	53 154
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des finan ements réglementaires	938	1 023
	Autres services	145 438	144 569
	Montant net du chiff e d'affai es (dont à l'exportation)	**201 422**	**198 747**
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	1 777 939	1 816 944
	Produits liés à des finan ements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 506	4 679
	Autres produits	96 169	85 684
	Total des produits d'exploitation I	**2 082 038**	**2 106 055**
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	37 167	41 257
	Variation de stocks	6 883	-201
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	595 451	609 957
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	501 375	610 288
	Impôts, taxes et versements assimilés	76 326	8 532
	Salaires et traitements	564 546	524 154
	Charges sociales	205 211	236 861
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations : amortissements	8 204	10 467
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations : provisions		
	Dotations d'exploitation • sur actif circulant : provisions	277	
	Dotations d'exploitation • pour risques et charges : provisions	5 360	23
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	16 607	41 084
	Total des charges d'exploitation II	**2 017 411**	**2 082 426**
	Résultat d'exploitation (I-II)	**64 626**	**23 629**
Opér. commun	Excédents ou déficits t ansférés III		
	Déficits ou xcédents transférés IV		
Produits financier	Produits financiers de pa ticipations		
	Produits financiers 'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	670	616
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	**670**	**616**
Charges financiè es	Dotations financiè es aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financiè es VI		
	Résultat financier V-VI)	**670**	**616**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**65 296**	**24 245**
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		7 056
	immobilier	4 671	

Edité à partir de Loop V4.7.0

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 536	4 532
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	**5 536**	**4 532**
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 280	2 697
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	**14 280**	**2 697**
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	**-8 744**	**1 835**
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	5 729	
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	10 632	5 729
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	**2 093 974**	**2 111 204**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	**2 042 325**	**2 090 852**
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	**51 648**	**20 351**
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		**908 062**	**908 062**
	Bénévolat		
	Prestations en nature	908 062	908 062
	Dons en nature		
Charges		**908 062**	**908 062**
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	908 062	908 062
	Personnel bénévole		

Edité à partir de Loop V4.7.0

Association Eclat

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2019	31/12/2018
Concessions logiciels		**4 698,59**	**4 698,59**
20510000	MARQUES, BREVETS, LICENCES, PROCEDE	4 698,59	4 698,59
Autres immobilisations incorporelles		**26 216,01**	**26 216,01**
20810000	LOGICIELS	26 216,01	26 216,01
Amort. prov. autres immob. incorporelles		**-26 216,02**	**-25 993,54**
28081000	AMORT LOGICIELS	-26 216,02	-25 993,54
Matériel outillage		**35 629,53**	**35 629,53**
21540000	MATERIEL ET OUTILLAGE	15 184,00	15 184,00
21541000	INVESTISS. MAT.PARAPLUIE	20 445,53	20 445,53
Amort. prov. matériel outillage		**-35 629,47**	**-35 545,10**
28154000	AMORT MAT ET OUTILLAGE	-15 184,00	-15 184,00
28154100	AMMORTISSEMENTS PARAPLUIE	-20 445,47	-20 361,10
Autres immobilisations corporelles		**129 837,56**	**126 730,72**
21810000	INSTALLATION AGENC.DIV	15 595,97	15 595,97
21830000	MATERIEL DE BUREAU	12 517,88	12 517,88
21831000	MATERIEL INFORMATIQUE	36 953,44	33 846,60
21840000	MOBILIER	19 455,14	19 455,14
21860000	EMBALLAGES RECUPERABLES	45 315,13	45 315,13
Amort. prov. autres immob. corporelles		**-115 291,69**	**-107 393,73**
28181000	AMORT INSTALLAT.AMENAG	-12 557,29	-10 120,65
28183000	AMORT MATER DE BUREAU	-12 206,03	-11 911,23
28183100	AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	-31 959,81	-28 653,29
28184000	AMORT MOBILIER	-13 253,43	-11 393,43
28186000	AMORT DES GOBELETS	-45 315,13	-45 315,13
Participations		**165,00**	**165,00**
26110000	TITRES DE PARTICIPATION	165,00	165,00
Marchandises		**1 665,05**	**8 548,54**
37100000	STOCK PRODUITS DERIVES	1 665,05	8 548,54
Créances usagers et comptes ratt.		**157 112,93**	**64 455,41**
41110000	CLIENTS	155 924,27	64 445,96
41810000	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	1 188,66	9,45
Prov. créances usagers et comptes ratt.		**-277,98**	**-559,00**
49110000	PROVISION SUR CREANCE	-277,98	-559,00
Autres créances		**35 713,52**	**298 689,16**
44400000	IMPOT SOCIETE	0,00	24 246,00
44566000	TVA DEDUCTIBLE	3 261,74	15 168,80
44567000	CREDIT DE TVA	918,00	170,00
44583000	TVA SUR FACTURES A REC	4 035,78	4 141,22
44583200	REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	27 000,00	39 000,00
44583600	TVA S/PERT.S/CREANC.IR	219,60	0,00
46726000	DIVERS	0,00	2 885,72
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	278,40	213 077,42

Association Eclat

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2019	31/12/2018
Disponibilités		**306 855,75**	**130 038,37**
51211000	CAISSE D'EPARGNE	49 830,16	735,41
51212000	CREDIT AGRICOLE	131 848,83	0,00
51212500	CREDIT AGRICOLE BILLETTERIE	295,00	2 899,86
51213000	LIVRET CRCA	40 218,79	40 396,97
51214000	CREDIT AGRICOLE DAV	76 451,42	76 509,49
51215000	BQ BILLETERIE 2	395,94	422,90
51216000	BILLETTERIE 66047401250	280,21	199,88
51217000	BAR ECLAT 66047399638	816,64	2 273,21
51218000	BOUTIQUE 66047401284	263,31	1 627,39
53000000	CAISSE	6 455,45	4 973,26
Charges constatées d'avance		**1 818,86**	**1 179,57**
48600000	CHARGES CONSTAT.AVANCE	1 818,86	1 179,57

Association Eclat

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Passif avant répartition		31/12/2019	31/12/2018
Réserves		**27 440,82**	**27 440,82**
10682000	RESERVES PROJET ASSOCIATION	12 195,92	12 195,92
10688000	RESERVES DIVERSES	15 244,90	15 244,90
Report à nouveau		**61 915,09**	**41 563,49**
11000000	REPORT A NOUVEAU	61 915,09	41 563,49
Provisions pour charges		**5 360,11**	**5 947,51**
15820000	AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	5 360,11	5 947,51
Fonds dédiés sur subv. fonctionnement		**10 632,72**	**5 729,06**
19410000	FONDS DEDIES CLASSES THEATRES	10 632,72	5 729,06
Emprunts auprès des éts de crédit		**0,00**	**90 564,66**
51212000	CREDIT AGRICOLE	0,00	90 564,66
Emprunts et dettes financ. divers		**132 632,58**	**121 416,87**
16510000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	132 632,58	121 416,87
Dettes fournisseurs et comptes ratt.		**97 357,99**	**80 529,87**
40110000	FOURNISSEURS	62 010,06	42 830,93
40810000	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	35 347,93	37 698,94
Dettes fiscales et sociales		**135 309,42**	**133 315,65**
42100000	PERSONNEL REMUNERATION	0,00	54 212,94
42820000	DETTES PROV CONG PAYES	22 335,26	19 867,84
43100000	SECURITE SOCIALE	10 846,00	24 857,00
43711000	AUDIENS	2 498,38	3 714,97
43712000	ASSEDIC INTERMITTENTS	51,00	102,00
43750000	CONGES SPECTACLES	73,30	127,68
43780000	AFDAS FORMATION	5 062,44	7 669,74
43781000	TAXE D'APPRENTISSAGE	0,00	3 293,80
43782000	CMB MEDECINE INTERMITTENT	471,20	439,07
43790000	COMPTE FNAS	748,00	909,00
43795000	COMPTE FCAP	149,54	181,85
43796000	EOVIMCD	813,68	991,80
43820000	CH/CONGES PAYES	8 079,30	7 947,13
43860000	ORG SOCIAUX C A P	1 473,00	9 000,00
44210000	ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	990,21	0,00
44584000	TVA SUR PRODUITS A REC	198,11	0,83
44860000	AUTRES CHARGES A PAYER	81 520,00	0,00

Association Eclat

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2019	31/12/2018	%
Ventes de marchandises		**55 045,85**	**53 154,22**	**3.56**
70710010	VENTE BOUTIQUE A 10%	231,82	0,00	NS
70710020	VENTE BOUTIQUE A 20%	30 932,91	7 576,09	308.3
70710121	VENTE LIBRAIRIE A 2.10%	0,00	183,33	-100
70710155	VENTE LIBRAIRIE A 5.5%	38,56	2 089,75	-98.15
70711000	AUTRES VENTES	0,00	175,00	-100
70711020	AUTRES VENTES A 20%	0,00	339,58	-100
70718023	VENTE CATALOGUE DES CIES	2 449,99	5 104,17	-52
70760022	VENTE PROGRAMMES OFF	21 392,57	37 686,30	-43.24
Services liés à des financements réglementaires		**938,29**	**1 023,86**	**-8.36**
70691023	AUTRES VENTES	938,29	1 023,86	-8.36
Production d'autres services		**145 438,71**	**144 569,56**	**0.6**
70600021	RECETTES ENTREES SPECTACLES	69 422,78	73 589,31	-5.66
70660600	RECETTES AUTRES BAR	47 047,68	26 274,09	79.06
70660800	RECETTES CABARET-BAC	0,00	17 969,92	-100
70676022	SOUSCRIPTIONS CATALOGUES	18 400,16	17 177,66	7.12
70680020	RECETTES PUBLICITES	4 920,00	5 103,33	-3.59
70830000	LOCATION PARAPLUIE	2 988,09	1 795,25	66.44
70840023	LOC.ESPACE RESTAURATION	2 660,00	2 660,00	
Subventions d'exploitation		**1 777 939,77**	**1 816 944,60**	**-2.15**
74110000	SUBVENTION CABA/FESTIVAL	530 000,00	436 266,00	21.49
74110010	SUBVENTION LEADER/MEDIATION	0,00	17 423,08	-100
74110020	SUBVENTION LEADER/SAISON	0,07	0,00	NS
74110100	SUBVENTION CABA/PARAPLUIE	0,00	73 734,00	-100
74110200	SUBVENTION CABA/RDV ETUDIANTS	29 259,00	15 800,00	85.18
74110900	SUBVENTION CABA/EXCEPTIONNELLE	0,00	10 000,00	-100
74120000	SUBVENTION DRAC/FESTIVAL	632 000,00	329 000,00	92.1
74120100	SUBVENTION DRAC/PARAPLUIE	16 500,00	289 500,00	-94.3
74120200	SUBVENTION DRAC/CLASSES THEATRE	15 000,00	15 000,00	
74120300	SUBVENTION DRAC/MEDIATION CULTURELL	20 000,00	0,00	NS
74120900	SUBVENTION DRAC/EXCEPTIONNELLE	130 000,00	165 000,00	-21.21
74130000	SUBVENTION REGION/FESTIVAL	220 000,00	130 000,00	69.23
74130100	SUBVENTION REGION/PARAPLUIE	0,00	80 000,00	-100
74130900	SUBVENTION REGION/EXCEPTIONNELLE	-10 000,00	10 000,00	-200
74140000	SUBVENTION DEPARTEMENT/FESTIVAL	90 000,00	130 000,00	-30.77
74140100	SUBVENTION DEPARTEMENT/PARAPLUIE	0,00	10 000,00	-100
74150000	SUBVENTION VILLE	54 307,22	30 000,00	81.02
74150100	SUBVENTION VILLE/TRONQUIERES	0,00	7 051,16	-100
74150900	SUBVENTION VILLE/EXCEPTIONNELLE	0,00	10 000,00	-100
74190100	SUBVENTION ONDA	3 950,00	4 100,00	-3.66
74190200	SUBVENTION SACD (TVA)	17 621,00	20 130,00	-12.46
74190300	SUBVENTION OARA	700,00	7 000,00	-90
74210020	PARTENARIAT SAISON ETE	13 278,00	12 787,20	3.84
74210320	SPONSORING	15 324,48	14 153,16	8.28
Reprises sur amort. prov. et transferts de charges		**6 506,51**	**4 679,00**	**39.06**
78150000	REPRISE S/PROV.POUR RISQUES & CHARG	5 947,51	4 679,00	27.11
78174000	REP.S/PROV.P.DEPRECIAT	559,00	0,00	NS
Autres produits d'exploitation		**96 169,59**	**85 684,63**	**12.24**
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	59,90	10,55	467.77
75810026	REFACTURATION COMPAG IES	385,45	0,00	NS
75820000	MECENAT	63 118,00	57 075,00	10.59
75820026	RBT MAIF	0,00	6 650,20	-100
75830026	REFACTURATION PORT%	0,91	28,52	-96.81
75835000	REFACTURATION DIVERSES	20 489,74	17 348,60	18.11
75835700	REFACTURATION/PARAPLUIE	5 089,70	4 571,76	11.33
77258000	PROD SUR EX ANT	7 025,89	0,00	NS

Association Eclat

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2019	31/12/2018	%
Achats marchandises		**37 167,80**	**41 257,54**	**-9.91**
60720000	ACHATS DE PRODUITS DERIVES	5 134,43	1 054,77	386.78
60730000	ACHATS REVENDUS	20 341,15	30 327,77	-32.93
60740000	ACHATS DE GOBELETS	11 692,22	9 875,00	18.4
Variation stocks marchandises		**6 883,49**	**-201,38**	**NS**
60370061	VARIATION DE STOCK	6 883,49	-201,38	NS
Achats matières et approv.		**595 451,37**	**609 957,03**	**-2.38**
60410000	PRESTATIONS DE SERVICE	5 527,52	15 638,88	-64.66
60410100	PREST.SERVICES SECURITE-VIGIPIRATE	151 062,78	167 208,60	-9.66
60410200	PREST.SERVICES BUREAUTIQUE-INFORMAT	3 882,52	3 272,32	18.65
60410300	PREST.SERVICES PHOTO-VIDEO	10 534,90	19 288,83	-45.38
60410400	PREST.SERVICES ARGUS DE LA PRESSE	0,00	5 575,00	-100
60411000	PRESTATIONS ARTISTIQUES	18 096,00	329 985,00	-94.52
60411100	CONTRATS CESSION	245 252,60	0,00	NS
60411700	AIDE CREATION/PARAPLUIE	66 000,00	0,00	NS
60412011	CONTRAT COPRODUCTION	2 000,00	0,00	NS
60610000	ELECTRICITE GAZ	46 024,95	31 649,99	45.42
60611000	CONSOMMATION EAU	9 745,29	2 620,99	271.82
60630000	PETIT EQUIPEMENT	15 351,89	8 853,00	73.41
60641000	FOURNITURES BUREAU	4 164,65	1 888,17	120.57
60642000	FOURNITURES INFORMATIQUE	808,91	1 042,65	-22.42
60660000	CARBURANTS	1 842,66	2 386,97	-22.8
60680000	FOURNITURES DIVERSES/COLLOQUE	15 156,70	20 546,63	-26.23
Autres achats et charges externes		**501 375,10**	**610 288,56**	**-17.85**
61250000	REDEVANCE DE CREDIT BAIL MOBILIER	4 671,08	7 056,08	-33.8
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	17 633,88	16 665,29	5.81
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	85 801,31	144 139,02	-40.47
61520000	ENTRETIEN & REPA. S/BIENS IMMOB	15 942,13	17 413,80	-8.45
61550000	ENTRETIEN/REPARATION	5 066,79	6 612,63	-23.38
61560000	CONTRATS DE MAINTENANCE	3 248,91	5 088,28	-36.15
61610000	ASSURANCES	15 350,71	22 157,82	-30.72
61810000	DOCUMENTION BUREAU	359,49	306,79	17.18
61850000	FRAIS INSCRIPTION/FESTIVAL-COLLOQUE	0,00	50,00	-100
62220060	COMMISSION SUR PRODUITS EN DEPOT	1 331,50	1 298,40	2.55
62268000	HONORAIRES ATTACHEE PRESSE	14 500,00	14 500,00	
62268073	HONORAIRES EXPERTS CPTABL	5 924,00	5 635,00	5.13
62268100	HONORAIRES DIVERS	12 400,00	0,00	NS
62268173	HONORAIRES COMMISS AUX CPTES	3 565,00	3 527,45	1.06
62268500	HONORAIRES AVOCAT	0,00	9 650,00	-100
62280000	REMUNERATION D'INTER.& HONO. DIVERS	317,71	985,83	-67.77
62310000	ACHATS PUBLICITAIRES	19 991,39	29 862,32	-33.05
62340000	CADEAUX	303,32	20,76	NS
62360000	CATALOGUES & IMPRIMES	39 567,16	40 040,67	-1.18
62360050	CONCEPTION AFFICHE	2 400,00	2 600,00	-7.69
62450000	FRAIS DE PORT	190,78	481,12	-60.35
62510000	FRAIS DEPLACEMENT	87 836,71	101 080,71	-13.1
62570000	REPAS RECEPTION	68 466,92	73 143,60	-6.39
62570100	CATERING & REPAS CIES	29 128,84	37 038,47	-21.36
62570200	RECEPTIONS	845,87	0,00	NS
62571000	FRAIS HEBERGEMENT	51 387,19	48 276,59	6.44
62572000	TAXE DE SEJOUR S/HEBERGEMENT	232,01	147,32	57.49
62610000	FRAIS POSTAUX	5 663,52	11 093,73	-48.95
62620000	FRAIS TELECOMMUNICATION	6 103,73	7 787,04	-21.62
62700090	FRAIS BANCAIRES ET ASSIMILE	1 858,28	3 344,65	-44.44
62710090	COMMISSIONS SUR C.B.	236,87	235,19	0.71
62810000	ADHESIONS	1 050,00	50,00	NS
Impôts et taxes		**76 326,48**	**8 532,93**	**794.49**
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	72 015,00	0,00	NS
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	0,00	3 293,82	-100

Association Eclat

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2019	31/12/2018	%
63520000	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	3 189,00	3 206,00	-0.53
63780000	TAXES DIVERSES	1 122,48	2 033,11	-44.79
Salaires et traitements		**564 546,06**	**524 154,31**	**7.71**
64110000	SALAIRES BRUTS	464 842,47	474 699,91	-2.08
64111000	SALAIRES BRUTS ARTISTES	2 126,20	3 389,17	-37.26
64120000	INDEMNITES CONGES PAYES	2 467,42	3 276,55	-24.69
64121000	INDEM.CONGES PAYES AUTO	15 712,39	4 769,11	229.46
64140100	INDEMNITES DE STAGES	8 505,00	7 665,00	10.96
64140200	INDEMNITES DE RUPTURE	70 789,65	54 450,00	30.01
64140400	INDEMINITES SERVICE CIVIQUE	102,93	150,57	-31.64
64900000	CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI	0,00	-24 246,00	-100
Charges sociales		**205 211,52**	**236 861,97**	**-13.36**
64510078	COTISATIONS URSSAF	102 005,41	129 435,23	-21.19
64520078	CH CONGES PAYES	132,17	325,84	-59.44
64530078	COTISATIONS GRISS	33 394,02	38 362,71	-12.95
64540078	COTISATIONS ASSEDIC	13 847,64	14 429,80	-4.03
64541078	COTISATIONS ANNECY INTERMIT	13 542,00	13 751,14	-1.52
64550078	COTISATIONS CONG SPECTACLES	22 666,71	21 516,09	5.35
64560078	COT. FORMATION	8 187,59	8 140,92	0.57
64561078	FNAS	6 033,15	6 067,16	-0.56
64562078	FCAP	1 206,83	1 213,41	-0.54
64570000	COTISATIONS SANTE	2 324,80	1 983,72	17.19
64580000	COTISATIONS AGESSA	734,00	538,00	36.43
64750078	COTISATION MEDECINE DU TRAVAIL	1 137,20	1 097,95	3.57
Dotations amort. sur immob.		**8 204,81**	**10 467,79**	**-21.62**
68112095	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	8 204,81	10 467,79	-21.62
Dotations prov. sur actifs circulants		**277,98**	**0,00**	**NS**
68174000	PROV DEPRECIATION	277,98	0,00	NS
Dotations prov. risques et charges		**5 360,11**	**23,57**	**NS**
68150000	DOT AUX PROV	5 360,11	23,57	NS
Autres charges d'exploitation		**16 607,23**	**41 084,11**	**-59.58**
65160000	DROIS AUTEURS CIES	15 358,37	41 080,37	-62.61
65400000	PERTES S/CREANC.IRREC.	1 248,00	0,00	NS
65800000	SOLDE ECART/REGL	0,86	3,74	-77.01
Autres intérêts et produits assimilés		**670,21**	**616,03**	**8.8**
76800000	PRODUITS FINANCIERS	670,21	616,03	8.8
Produits exceptionnels op. gestion		**5 536,29**	**4 532,62**	**22.14**
77180026	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 536,29	4 532,62	22.14
Charges exceptionnelles op. gestion		**14 280,70**	**2 697,43**	**429.42**
67120000	AMENDES/PENALITES	9 650,00	35,00	NS
67180000	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 630,70	2 662,43	73.93
Report des ressources non utilisées		**5 729,06**	**0,00**	**NS**
78940000	Reprise des ressources non utilisées	5 729,06	0,00	NS
Engagements à réaliser sur ressources affectées		**10 632,72**	**5 729,06**	**85.59**
68900000	PROV.FONDS DEDIES CLASSES THEATRE	0,00	5 729,06	-100
68940000	Engagement a realiser	10 632,72	0,00	NS

Association Eclat

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2019	31/12/2018	%
Prestations en nature	**908 062,95**	**908 062,95**	
87100000 PRESTATIONS EN NATURE CABA	121 000,00	121 000,00	
87150000 PRESTATIONS EN NATURE VILLE AURILLA	787 062,95	787 062,95	
Mise à disposition de biens et services	**908 062,95**	**908 062,95**	
86100000 MISE A DISPOSITION LOCAUX CABA	121 000,00	121 000,00	
86150000 MISE A DISPOSITION VILLE AURILLAC	787 062,95	787 062,95	

KPMG

ASS Eclat

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2019

Table des matières

1 Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1 Principes, règles et méthodes comptables 2
1.2 Evènements postérieurs à la clôture 2

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 3
2.1 Actif immobilisé 3
2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut) 4
2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé 5
2.2 Actif circulant 6
2.2.1 État des stocks 6
2.3 Fonds associatifs 6
2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs 7
2.5 Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 8
2.6 Compte de résultat 9
3. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants 9
3.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions…) 9

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n° 1999-01 du 16 février 1999.

1.2 Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire COVID 19 intervenue courant mars 2019 n'aura pas d'impact significatif sur la situation financière de l'association malgré l'annulation du festival. Les financeurs se sont engagés à maintenir les ressources accordées pour 2020 sur la base de budget prévisionnel validé.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

— Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

— Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

— Les actifs acquis par voie d’échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l’acquisition ou la production d’un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – **TOTAL I**	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – **TOTAL II**	30 915	-	-	30 915
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 630	-	-	35 630
	Installations générales, agencements, aménagements divers	15 596	-	-	15 596
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	65 820	3 107	-	68 926
	Emballages récupérables et divers	45 315	-	-	45 315
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	162 360	3 107	-	165 467
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	165	-	-	165
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IV	165	-	-	165
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	193 440	3 107	-	196 547

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - **TOTAL I**		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - **TOTAL II**		25 994	222	-	26 216
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		35 545	84	-	35 629
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	10 121	2 437	-	12 557
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 958	5 461	-	57 419
	Emballages récupérables et divers	45 315	-	-	45 315
TOTAL III		142 939	7 982	-	150 921
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		168 932	8 205	-	177 137

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Ils ont été évalués au prix d'achat.

2.3 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. Chap I.1, règlement n°1999-01)

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

— Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)
L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise (1)				
Ecarts de réévaluation				
Autres réserves (2)		27 440		27 440

(1) Préciser, le cas échéant, que la ou les subventions sont maintenues au passif car affectées à des biens renouvelables par l'association, les legs et donations avec contreparties d'actifs immobilisés ; le cas échéant rappeler le montant correspondant à la valeur du patrimoine intégré à l'actif lors de la première comptabilisation des immobilisations correspondantes, les autres apports sans droit de reprise.
(2) Dont réserve pour projet associatif à détailler en 2.4.3 ci-après

2.3.1 Le résultat de l'exercice

Il se compose de :

51 648,91 € : résultat définitivement acquis à l'organisme.

2.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	**Débiteur**	**Créditeur**
Report à nouveau des activités propres de l'association (acquis à l'organisme : Fonds Propres)		61 915
Résultats affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés : - A l'exercice - Aux exercices ultérieurs		
Résultats non affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Solde		61 915

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.4.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	5 947	5 360	5 947	5 360
Total	**5 947**	**5 360**	**5 947**	**5 360**

2.4.1.1. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne partiellement ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnité de départ en retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Le montant de notre engagement total est de 32 658,43 euros.

Il a été provisionné dans nos comptes 5 360 euros.

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

- La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n° 2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

— Age de départ à la retraite présumé (62 ans).

— taux d'actualisation : 1 %.

2.5 Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an			Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an et 5 ans au plus	Échéances à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)				
Prêts (1) Autres				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Créances de l'actif circulant :				- à 1 an au maximum à l'origine				
Créances Clients et Comptes rattachés	157 113	155 924	1 189	- à plus de 1 an à l'origine				
Autres	34 880	34 880		Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	132 633	132 633		
Charges constatées d'avance	1 818	1 818		Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	95 358	95 358		
				Dettes fiscales et sociales	108 776	108 776		
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
				Autres dettes (3)				
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	**193 811**	**192 622**	**1 189**	**TOTAL**	**336 767**	**336 767**		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice (3) Dont envers les associés (indication du poste concerné)				

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Mise à disposition CABA parapluie	Valeur locative	121 000.00
Mise à disposition locaux Mairie	Prix au M² loué	
Prestations techniques Mairie	Coût réels supportés	787 062.95
Total		908 062.95

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes		
Au titre d'autres prestations	3 565	
Honoraires totaux		

3. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

3.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions…)

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 138 969 € en 2019.

CABINET
BOYER BRÉCHARD
EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

1 rue Pasteur
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

ASSOCIATION ECLAT
Association

Siège social : 20 Rue de la coste

15002 AURILLAC CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A votre assemblée générale de l'association Eclat.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'association Eclat** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente, sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêté dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

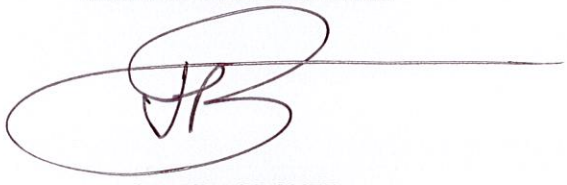
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aurillac, le 22 Mai 2020

Le Commissaire aux comptes

SARL BOYER BRECHARD



Jean Paul BOYER
Co-Gérant
Commissaire aux comptes associé

KPMG

Bilan actif

Association Eclat

Actif			Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	4 698		4 698	4 698
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	26 216	26 216	0	222
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	30 914	26 216	4 698	4 921
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	35 629	35 629	0	84
		Autres immobilisations corporelles	129 837	115 291	14 545	19 336
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	165 467	150 921	14 545	19 421
	Immobilisations financiè es (2)	Participations	165		165	165
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financiè es				
		TOTAL	165		165	165
		Total I	196 546	177 137	19 409	24 507
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et fini				
		Marchandises	1 665		1 665	8 548
		TOTAL	1 665		1 665	8 548
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	157 112	277	156 834	63 896
		Autres créances	35 713		35 713	298 689
		TOTAL	192 826	277	192 548	362 585
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	306 855		306 855	130 038
		Charges constatées d'avance (4)	1 818		1 818	1 179
		Total II	503 166	277	502 888	502 352
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	699 712	177 415	522 297	526 859
Renvois		(1) Dont droit au bail				
		(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financiè es				
		(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				559
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
		Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
		Dons en nature restant à vendre				
		Autres				

SARL BOYER-BRECHAT
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edité à partir de Loop V4.7.0

KPMG

Bilan passif (avant répartition)

Association Eclat

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	27 440	27 440
		Report à nouveau	61 915	41 563
		Résultat de l'exercice	51 648	20 351
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repris		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers finan eurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**141 004**	**89 355**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges	5 360	5 947
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	10 632	5 729
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II	**15 992**	**11 676**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		90 564
		Emprunts et dettes financiè es divers (3)	132 632	121 416
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 357	80 529
		Dettes fiscales et sociale	135 309	133 315
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes		
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		
		Total III	**365 299**	**425 827**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**522 297**	**526 859**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an	132 632	121 416
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	232 667	304 410
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		90 564
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edité à partir de Loop V4.7.0

KPMG

Compte de résultat

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	55 045	53 154
	Production vendue : Biens	938	1 023
	Services liés à des finan ements réglementaires	145 438	144 569
	Autres services	201 422	198 747
	Montant net du chiff e d'affai es (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	1 777 939	1 816 944
	Produits liés à des finan ements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 506	4 679
	Autres produits	96 169	85 684
	Total des produits d'exploitation I	2 082 038	2 106 055
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	37 167	41 257
	Variation de stocks	6 883	-201
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	595 451	609 957
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	501 375	610 288
	Impôts, taxes et versements assimilés	76 326	8 532
	Salaires et traitements	564 546	524 154
	Charges sociales	205 211	236 861
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations : amortissements	8 204	10 467
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations : provisions		
	Dotations d'exploitation · sur actif circulant : provisions	277	
	Dotations d'exploitation · pour risques et charges : provisions	5 360	23
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	16 607	41 084
	Total des charges d'exploitation II	2 017 411	2 082 426
	Résultat d'exploitation (I-II)	**64 626**	**23 629**
Opér. commun	Excédents ou déficits t ansférés III		
	Déficits ou xcédents transférés IV		
Produits financier	Produits financiers de pa ticipations		
	Produits financiers 'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	670	616
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	670	616
Charges financiè es	Dotations financiè es aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financiè es VI		
	Résultat financier V-VI)	**670**	**616**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**65 296**	**24 245**
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		7 056
	immobilier	4 671	

SARL BOYER BRECHARD - 1 rue Pasteur 15000 AURILLAC - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edité à partir de Loop V4.7.0

KPMG

Compte de résultat

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	5 536	4 532
	Total des produits exceptionnels VII	5 536	4 532
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 280	2 697
	Total des charges exceptionnelles VIII	14 280	2 697
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	**-8 744**	**1 835**
	Participation des salariés aux résultats IX Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	5 729 10 632	5 729
	Total des produits (I+II+V+VII+XI) XIII **Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV**	**2 093 974** **2 042 325**	**2 111 204** **2 090 852**
	Excédent ou défici (XIII-XIV)	51 648	20 351
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		**908 062**	**908 062**
	Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	908 062	908 062
Charges		**908 062**	**908 062**
	Secours en nature Mise à disposition de biens et services Personnel bénévole	908 062	908 062

SARL BOYER-BOUCHARD
1, rue Pasteur
15000
AUVERGNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edité à partir de Loop V4.7.0

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n° 1999-01 du 16 février 1999.

1.2 Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire COVID 19 intervenue courant mars 2019 n'aura pas d'impact significatif sur la situation financière de l'association malgré l'annulation du festival. Les financeurs se sont engagés à maintenir les ressources accordées pour 2020 sur la base de budget prévisionnel validé.



2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

— Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

— Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

— Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – **TOTAL I**	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – **TOTAL II**	30 915	-	-	30 915
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 630	-	-	35 630
	Installations générales, agencements, aménagements divers	15 596	-	-	15 596
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	65 820	3 107	-	68 926
	Emballages récupérables et divers	45 315	-	-	45 315
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	162 360	3 107	-	165 467
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	165	-	-	165
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IV	165	-	-	165
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	193 440	3 107	-	196 547

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - **TOTAL I**		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - **TOTAL II**		25 994	222	-	26 216
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		35 545	84	-	35 629
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	10 121	2 437	-	12 557
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 958	5 461	-	57 419
	Emballages récupérables et divers	45 315	-	-	45 315
TOTAL III		142 939	7 982	-	150 921
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		168 932	8 205	-	177 137

SARL BOYER-BRECHARD - 1, rue Pasteur 15000 AURILLAC - COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Ils ont été évalués au prix d'achat.

2.3 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. Chap I.1, règlement n°1999-01)

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

— Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)
L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise (1)				
Ecarts de réévaluation				
Autres réserves (2)		27 440		27 440

(1) Préciser, le cas échéant, que la ou les subventions sont maintenues au passif car affectées à des biens renouvelables par l'association, les legs et donations avec contreparties d'actifs immobilisés ; le cas échéant rappeler le montant correspondant à la valeur du patrimoine intégré à l'actif lors de la première comptabilisation des immobilisations correspondantes, les autres apports sans droit de reprise.
(2) Dont réserve pour projet associatif à détailler en 2.4.3 ci-après

2.3.1 Le résultat de l'exercice

Il se compose de :

51 648,91 € : résultat définitivement acquis à l'organisme.

2.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	**Débiteur**	**Créditeur**
Report à nouveau des activités propres de l'association (acquis à l'organisme : Fonds Propres)		61 915
Résultats affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés : - A l'exercice - Aux exercices ultérieurs		
Résultats non affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Solde		61 915

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

CARL BOYER-BRECHARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
, rue Pasteur
15000
AURILLAC

2.4.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	5 947	5 360	5 947	5 360
Total	**5 947**	**5 360**	**5 947**	**5 360**

2.4.1.1. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne partiellement ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnité de départ en retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Le montant de notre engagement total est de 32 658,43 euros.

Il a été provisionné dans nos comptes 5 360 euros.

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

- La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n° 2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

— Age de départ à la retraite présumé (62 ans).

— taux d'actualisation : 1 %.

2.5 Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an			Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an et 5 ans au plus	Échéances à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)				
Prêts (1) Autres				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Créances de l'actif circulant :				- à 1 an au maximum à l'origine				
Créances Clients et Comptes rattachés	157 113	155 924	1 189	- à plus de 1 an à l'origine				
Autres	34 880	34 880		Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	132 633	132 633		
Charges constatées d'avance	1 818	1 818		Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	95 358	95 358		
				Dettes fiscales et sociales	108 776	108 776		
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
				Autres dettes (3)				
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	**193 811**	**192 622**	**1 189**	**TOTAL**	**336 767**	**336 767**		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice				
				(3) Dont envers les associés (indication du poste concerné)				

SARL BU... 1, rue Pasteur 15000 AURILLAC ... COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Mise à disposition CABA parapluie	Valeur locative	121 000.00
Mise à disposition locaux Mairie	Prix au M² loué	
Prestations techniques Mairie	Coût réels supportés	787 062.95
Total		908 062.95

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes		
Au titre d'autres prestations	3 565	
Honoraires totaux		

3. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

3.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 138 969 € en 2019.

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CABINET
BOYER BRÉCHARD
EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

1 rue Pasteur
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

ASSOCIATION ECLAT
Association

Siège social : 20 Rue de la coste

15002 AURILLAC CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration :

CONVENTION N°1 :

- Mise à disposition des locaux, à titre permanent, par la ville d'Aurillac :
 - Sis rue de la Coste : Siège social et bureaux de l'association,
 - Sis Domaine de Tronquières : Locaux d'hébergement des compagnies.

Prise en charge par la Mairie d'Aurillac des charges liées aux locaux, sis Domaine de Tronquières, non couverts par les loyers facturés par l'association, pour un montant de 14 307.22 euros.

- Mise à disposition de prestations techniques par la Mairie d'Aurillac pour un montant de 787 062.95 euros pour l'exercice 2019, évalués selon les coûts réels supportés.
- Attribution d'une subvention par la ville d'Aurillac dans le cadre de la programmation officielle de l'édition 2019 d'une compagnie au théâtre municipal de 15 000 € pour 2019
- Attribution d'une subvention par la ville d'Aurillac dans le cadre de l'organisation de l'édition 2019 du festival d'Aurillac de 15 000 € et de 10 000 € (nouvelle mesure).

CONVENTION N°2 :
Mise à disposition des locaux de création artistique, par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) :

- Sis aux Quatre Chemins d'Aurillac : Lieu-dit « LE PARAPLUIE »
 (Valeur locative estimée par les Domaines à 121 000 euros)

CONVENTION N°3 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) de 510 000 euros ainsi qu'une subvention de 29 259 euros pour l'exercice 2019 pour l'organisation de l'évènementiel « Les rendez-vous étudiants – Aurillac ».
Attribution d'une subvention exceptionnelle par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) de 20 000 € en 2019

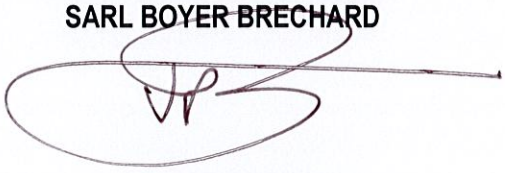
CONVENTION N°4 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement du Conseil Régional d'Auvergne de 220 000 euros pour l'exercice 2019.

CONVENTION N°5 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement du Conseil Départemental du Cantal de 90 000 euros pour l'exercice 2019.

CONVENTION N°6 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement du Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne de 582 000 euros, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 20 000 euros pour les actions menées en milieu rural, la somme de 15 000 euros attribuée pour le partenariat de l'enseignement de théâtre du lycée Emile Duclaux, la somme exceptionnelle de 130 000 € pour les mesures de sécurité dans le cadre du fonds d'urgence pour le spectacle vivant durant le festival d'Aurillac 2019, 16 500 € pour le soutien aux résidences arts de rue et 50 000 € pour complément aux activités.

Fait à Aurillac, le 22 Mai 2020

Le Commissaire aux comptes
SARL BOYER BRECHARD



Jean Paul BOYER
Co-Gérant
Commissaire aux comptes associé